



# SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

[www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

InFO Mail n°25 du 27 novembre 2013 – Informations administratives

## SOMMAIRE :

- 1/ Mutations interdépartementales (permutations informatisées) 2014
- 2/ Promotions 2013-2014
- 3/ Mise en disponibilité et congé parental
- 4/ Candidature aux stages de préparation du CAPA-SH
- 5/ Stage de préparation au DDEEAS
- 6/ Stage de préparation au diplôme de psychologue scolaire
- 7/ Liste d'aptitude aux emplois de direction d'établissements spécialisés

## 1/ Permutations informatisées *Derniers jours !!!*

Le serveur informatique SIAM fermera le **mardi 3 décembre à 12h00**.

Si vous désirez toujours changer de département pour la prochaine année scolaire, il est encore temps de vous inscrire !

Retrouvez toutes les informations pratiques dans notre [Dossier spécial >ICI<](#) ou sur notre site Prenez connaissance de la circulaire de la Direction académique des Bouches du Rhône [→ ICI](#)

Vos délégués du personnel FO à la CAPD des Bouches du Rhône vont prendre en charge vos dossiers de mutations interdépartementales 2013

*Envoyez nous votre **fiche de suivi syndical** (en pièce jointe ou sur notre site → [doc](#) / [pdf](#)) et enregistrez votre accusé de réception SIAM avant de nous la renvoyer en fichier joint par mail à [SNUDI-FO 13](mailto:SNUDI-FO 13) ou par courrier à SNUDI-FO 13 - 13 rue de l'Académie 13001 MARSEILLE*

**Contacts : Franck NEFF – 07.62.54.13.13 ou Jean-Philippe BLONDEL – 06.81.60.64.35**

## 2/ Promotions 2012-2013

L'examen des promotions 2013-2014 va commencer : **groupe de travail le jeudi 28 novembre** et **CAPD le 12 décembre**

Vous trouverez ICI la **fiche de suivi** ( [version doc.](#) / [version PDF](#) ) à renvoyer au syndicat le plus rapidement possible pour **vérifier votre barème** avec le document que nous avons reçu de l'administration puis **suivre les résultats** pour vous **avertir** dès que nous connaissons les résultats.

Comment ça marche ? [Consultez >ICI< le dossier spécial du syndicat](#)

## 3/ Mise en disponibilité et congé parental *rentrée 2014*

[Voir >ICI< la circulaire du DASEN](#)

**Disponibilité** : la 1<sup>ère</sup> demande doit parvenir par voie hiérarchique pour le **14 mars 2014**, délai de rigueur.

**Congé parental** : 1<sup>ère</sup> demande ou renouvellement doivent être déposées par voie hiérarchique **2 mois avant la date envisagée**.

---

#### **4/ Candidature aux stages de préparation du CAPA-SH - rentrée 2014**

[Voir >ICI< la circulaire du DASEN](#)

Dossier de candidature à transmettre à votre IEN avant le **lundi 20 janvier 2014**, délai de rigueur Réunion d'information à l'ESPE d'Aix le **mercredi 15 janvier 2014**

---

#### **5/ Stage de préparation au DDEEAS – année scolaire 2014-2015**

[Voir >ICI< la circulaire du DASEN](#)

ATTENTION : stage de formation à **Suresnes (Haut de Seine)**

Dossier de candidature à transmettre à votre IEN avant le **lundi 16 décembre 2013**, délai de rigueur.

---

#### **6/ Stage de préparation au diplôme de psychologue scolaire – année scolaire 2014-2015**

[Voir >ICI< la circulaire du DASEN](#)

ATTENTION : stage de formation à **Lyon (Rhône)**

Dossier de candidature à transmettre à votre IEN avant le **lundi 16 décembre 2013**, délai de rigueur.

Le nombre de départ en stage sera déterminé en CTSD en février 2014 et la liste des candidats retenus à la CAPD de mai 2014

---

#### **7/ Liste d'aptitude aux emplois de direction d'établissements spécialisé – année scolaire 2014-2015**

[Voir >ICI< la circulaire du DASEN](#)

Dossier de candidature à transmettre à votre IEN avant le **lundi 16 décembre 2013**, délai de rigueur.

Adressez au SNUDI FO 13 le double de vos candidatures. Nos délégués du personnel pourront **vérifier** votre dossier, **le défendre** lors des groupes de travail avec l'administration et **vous avertir** dès que nous connaissons les résultats.

---

**Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE**

07.62.54.13.13 ou 06.81.60.64.35 ou 06.13.71.37.25

---